

## VŒUX DU MAIRE DE SAINT GERMAIN EN LAYE

Samedi 14 janvier 2012

Manège royal

18h00

Chers Amis,

Cette période des vœux est un moment propice pour vous parler de l'avenir de notre ville.

Bien sûr je pourrais énumérer la liste de nos réalisations de 2011 mais, comme moi, vous les avez vues sortir de terre, comme nos 80 nouveaux berceaux de crèche, ou apparaître sur le net, comme la dernière application *Mobile en Ville* sur Iphone qui vous permet en quelques clics de faire le plein d'informations utiles et à jour sur notre ville.

Je pourrais vous dire ma fierté de l'ouverture nette de 7 classes en maternelle et élémentaire qui traduit le dynamisme de notre démographie et ma satisfaction de la mise place d'une garderie du matin pour les parents qui partent travailler tôt.

Je pourrais aussi m'attarder sur le classement de *l'Express* qui désignait SAINT GERMAIN comme la ville à choisir pour quelqu'un qui voudrait s'installer en Ile de France hors PARIS, ou, plus récemment évoquer un hebdomadaire qui énumérait les dix bonnes raisons d'habiter Saint Germain, qui font que la qualité de vie de notre ville est aujourd'hui partout reconnue.

Je pourrais également évoquer les avancées de notre difficile combat pour redresser la situation sur la ligne A du RER avec les nouvelles rames à double étage ou les deux trains supplémentaires avec terminus St Germain obtenus en soirée. La création d'une commission d'enquête de l'Assemblée nationale à l'initiative de Pierre MORANGE nous aidera à progresser dans ce combat.

Grâce au collectif d'usagers « *Ma ligne A* », dont le Président vient d'être auditionné par la Commission d'enquête, nous avons maintenant des remontées sur les incidents qui nous permettent d'interpeller la RATP. Et peut-on encore parler d'incidents après la pagaille inadmissible de lundi dernier qui a concerné près de 5000 personnes prises au piège d'un véritable scénario catastrophe ?

Heureusement, pour faciliter la vie de ceux, de plus en plus nombreux, qui viennent en vélo au RER, nous avons ouvert un parking de 300 places, très accueillant, gratuit et surveillé, le plus grand d'Ile-de-France de ce type.

Mais parlons d'abord de l'avenir de notre pays, cette « douce France » que chantait si bien Charles TRENET:

*Douce France  
Cher pays de mon enfance  
Bercé de tendre insouciance  
Je t'ai gardée dans mon cœur*

Hélas, nous serons loin en 2012 de cette tendre insouciance !

A propos des prochaines échéances politiques nationales, je me contenterai d'observer que les futures campagnes électorales seront différentes des précédentes car l'heure des promesses inconsidérées financées par l'endettement est révolue. Le « toujours plus » ne peut conduire qu'à la désillusion et à la ruine, et les Français ne se laisseront plus abuser !

Une année pleine d'incertitudes s'ouvre devant nous : abordons-la avec lucidité sans sombrer dans la sinistrose !

Pour SAINT GERMAIN et les communes de la Boucle de Seine qui composent le territoire SEINE ET FORET, 2012 sera l'année de la marche vers l'intercommunalité, qui répond à un besoin évident d'efficacité de l'administration du territoire.

Les dangers sont nombreux. Le premier d'entre eux serait de rajouter une couche au « mille feuille administratif » déjà particulièrement indigeste dans notre pays.

Je renouvelle ici un engagement que j'ai déjà pris à savoir que s'il devait y avoir des charges nettes supplémentaires liées à l'intercommunalité - malheureusement la Cour des Comptes a souligné les dérives des intercommunalités déjà en place - celles-ci seraient compensées par une réduction de la fiscalité saintgermanoïse.

La solidité de nos finances nous le permet !

Le second danger serait de ne pas porter notre regard assez loin.

Nous ne pouvons plus regarder midi qu'à notre clocher ! Quelle que soit la taille de nos communes nous devons nous regrouper pour être plus forts à l'heure de la concurrence entre les territoires et de la mondialisation. L'intercommunalité ne doit pas être défensive mais ambitieuse !

Enfin, dernier danger, les affinités politiques. Elles ne sauraient servir de critère de regroupement car seul compte l'intérêt de nos populations et de nos territoires.

C'est à Monsieur le Préfet des Yvelines qu'il appartient désormais de prendre l'initiative : nos treize communes se sont prononcées très majoritairement en faveur du périmètre proposé (dix pour et trois contre) et la Commission Départementale de Coopération Intercommunale a validé ce choix.

Monsieur Le Préfet peut maintenant notifier individuellement à chaque de nos 13 communes ce périmètre, ce qui permettrait de franchir une étape importante vers la réalisation d'une communauté de communes.

Monsieur le Préfet peut également décider d'attendre pour notifier ce périmètre, voire d'y apporter des modifications.

*« Monsieur le Préfet, rester au milieu du gué est une position ni confortable ni durable. Une incertitude prolongée serait dommageable à tous !*

*Vous le savez je suis partisan de l'intercommunalité à 13 que vous avez-vous même proposée, avec POISSY ACHÈRES et CONFLANS-SAINTE-HONORINE »*

Pourquoi cette intercommunalité à 13 ?

Parce qu'elle correspond globalement à la boucle de la Seine et parce qu'elle constitue une entité qui par sa taille (200 000 habitants environ) comptera demain dans le Département des Yvelines et dans la Région d'Ile-de-France.

Selon Monsieur Alain OUTREMAN, le Maire d'ACHÈRES : *« Saint Germain et Achères partagent des infrastructures et des projets en commun. Achères Grand-Cormier se trouve sur le territoire de Saint Germain, la plaine d'Achères s'étend sur nos deux communes, la Tangentielle Grand Ouest, la Grande Ceinture, la forêt...*

*Il existe donc un certain nombre de problématiques communes. C'est pourquoi j'ai émis l'idée d'une intercommunalité entre Poissy, Achères, Conflans et Saint-Germain-en-Laye »*

Pour préparer notre future intercommunalité, un travail important a déjà été effectué entre les maires et leurs équipes, avec l'aide d'un cabinet de conseil. Je tends à nouveau la main aux maires de POISSY, CONFLANS et ACHERES pour qu'ils participent à nos travaux.

Pour être ambitieux, il faut être fort et s'inscrire résolument dans la dynamique du GRAND PARIS, la métropole parisienne au statut de « Ville monde » afin de bénéficier des opportunités exceptionnelles qu'elle présente:

- Nous mettre en connexion avec une offre de mobilité comprenant toute la gamme de transports collectifs ferrés RER, tram-train et ligne à grande vitesse, mais aussi l'A104.
- Faire de nous une partie prenante au projet de port fluvial *Seine Métropole*, au confluent de la Seine et de l'Oise (Paris-Rouen-le Havre) prolongeant le futur canal Seine, Nord Europe sur l'axe Seine porté par PORTS DE PARIS.  
Ce projet Seine Métropole vise à accueillir à ACHERES et SAINT-GERMAIN-EN-LAYE plusieurs modes de transport (fleuve, rail et route). Cette formule permet de cumuler les avantages : forte capacité de la voie d'eau, faible pollution du fleuve et du rail, flexibilité et proximité de la route. Les activités envisagées sur cette plateforme, qui s'articuleront principalement autour du transport de conteneurs maritimes et des activités d'import-export, seront fortement créatrices d'emplois directs et d'emplois induits localement par la présence du port.
- Enfin nous permettre de nous inscrire dans la dynamique du Contrat de Développement Territorial de « *Confluence Seine-Oise* » qui regroupe 350 000 habitants à cheval sur le VAL D'OISE et les YVELINES. Les contrats de développement territorial sont définis conjointement entre l'Etat et les communes ou leurs regroupements sur un territoire donné, pour y concilier les objectifs du GRAND PARIS, en matière de transports et de logement notamment, et ceux des autorités locales.  
Outils de vision partagée, ils seront l'occasion de repenser l'ensemble des actions et des crédits à l'échelle d'un territoire et d'accompagner la dynamique de concentration économique appelée à s'y produire.  
N'oublions pas cependant que dans un contexte de disette financière l'Etat n'apportera aucun financement nouveau à ces contrats et fera à l'avenir preuve encore de davantage de rigueur dans le choix de ses investissements.

Si notre avenir se décline en termes de territoire, il se décline également en termes urbains.

La ville n'est pas seulement affaire d'équipements publics performants, de réseaux fiables et de prestations de services publics de qualité. Elle ne peut se résumer à ses fonctions urbaines. Elle est aussi lieu de participation aux projets de ceux qui y vivent, y travaillent ou s'y rendent pour quelque motif que ce soit. Elle est un lieu de liberté et d'épanouissement, un lieu de vie privilégié.

La ville est identité et vie.

Et c'est parce que nous avons tous un attachement profond et sincère à notre ville SAINT GERMAIN EN LAYE que j'ai proposé qu'ensemble nous nous mobilisons pour répondre à la question « *Quel Saint Germain souhaitons-nous pour demain ?* » Et les Saintgermanois ont répondu massivement présent!

Deux mille visites à l'exposition, déjà plus de 3000 visites en début d'année sur le site avec une durée moyenne de consultation de 5 minutes témoignent de l'engouement que suscite cette manifestation.

Chacun de nous a bien sûr son idée et a vocation à devenir acteur du futur de notre ville. Pour animer ce débat collectif et faciliter les discussions, c'est le grand architecte urbaniste Yves LION et son équipe qui ont été sélectionnés après appel d'offres.

Les pistes qu'il a explorées en toute indépendance n'ont pas vocation à se concrétiser dans un projet urbain immédiat; elles constituent plutôt une vision possible de l'évolution du vivre ensemble à SAINT GERMAIN dans les quinze ou vingt prochaines années et de la place de notre ville dans la région parisienne.

Les réflexions des experts renommés que nous avons consultés, je remercie particulièrement l'historien Marc FERRO et le démographe Gérard-François DUMONT tous deux saintgermanois et présents ce soir, sont également à notre disposition pour imaginer les futurs enjeux de l'avenir de notre ville.

Grace à l'exposition qui s'est tenue ici au Manège Royal jusqu'au 23 décembre dernier et aux contributions recueillies sur le site dédié *saintgermaindemain.fr* – qui est encore à votre disposition pour plusieurs mois – cette démarche partagée, nouvelle dans l'histoire de notre ville, a permis de rassembler des contributions extrêmement riches que nous devons maintenant exploiter.

S'il est un point sur lequel un consensus semble sur le point de se former c'est l'intérêt pour notre ville de développer des activités universitaires.

C'est pourquoi nous travaillons depuis plus d'un an avec les présidentes responsables des universités de VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES et CERGY-PONTOISE, dont je tiens à saluer très chaleureusement la présence parmi nous ce soir, sur un projet de création d'un Institut d'études politiques à l'Ouest de l'Ile de France.

Ce nouveau *Sciences Po* qui pourrait s'installer à SAINT GERMAIN dans les locaux de l'ancienne Ecole Normale à égale distance entre CERGY et VERSAILLES, aurait vocation à réconcilier excellence de la formation et diversité sociale, répondant ainsi à une demande sans cesse croissante.

Nous avons fait valoir les atouts que SAINT GERMAIN peut apporter à ce projet qui pour se concrétiser nécessitera la signature d'un décret en cours de préparation au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Votre ville est également prête à accueillir dans les meilleures conditions le Pôle de recherche de l'Enseignement Supérieur dont les deux universités ont décidé la création !

Mesdames et Messieurs, l'avenir se prépare dès aujourd'hui à SAINT GERMAIN.

Permettez-moi maintenant d'évoquer trois sujets qui retiennent fortement l'attention des saintgermanois en ce début d'année 2012.

Le premier projet concerne l'avenir du Château de SAINT GERMAIN EN LAYE, monument historique et emblématique de notre ville.

Cela fait tant d'années que nous l'attendions que nous avons encore peine à y croire, mais après ma rencontre avec Frédéric MITTERAND, le Ministre de la Culture, et compte tenu de l'achèvement des études préalables, des crédits vont être débloqués en 2012 et les travaux de restauration des façades côté ville vont pouvoir commencer.

Une bonne nouvelle ne venant jamais seule, Patrick PERIN Directeur du Musée d'Archéologie Nationale et du Domaine National de SAINT GERMAIN, m'a informé que des travaux sont également prévus sur la terrasse de LE NOTRE, dont nous fêterons l'année prochaine le 400<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance et que les salles gauloises du Musée d'Archéologie Nationale, fermées depuis 7 ans au public, vont rouvrir en mars prochain.

Nous souhaitons tous que ces décisions importantes permettent bientôt à la Ville et au Château de reprendre une vie commune, interrompue depuis 1682, date à laquelle Louis XIV s'est installé à Versailles avec sa cour !

La question de l'existence d'un lieu de prière pour les musulmans ne se serait certes pas posée sous Louis XIV, mais elle se pose aujourd'hui et de façon tout à fait légitime !

Comme la plupart des grandes villes des YVELINES, SAINT GERMAIN a en effet été sollicitée par une association de musulmans, MOSAÏQUE, qui souhaite disposer d'un tel lieu. Les services techniques de la ville ont entrepris l'étude complète de cette demande.

La publication par l'Association de son projet sur internet a conduit certains de nos concitoyens à se poser bien des questions.

Il était pour d'autres et c'était hélas prévisible en temps de crise, et en période électorale, ce fut l'occasion de créer la confusion et de placer le débat sur le terrain de l'émotion ou de la polémique.

A ces esprits médiocres j'opposerai la formule de CONFUCIUS : « *l'on s'égare rarement en s'imposant des règles sévères* ».

Quelles sont ces règles auxquelles a obéi l'instruction de cette demande ? Elles sont publiques et connues de tous :

- Défendre rigoureusement la laïcité républicaine dont les principes ont été posés par la loi de 1905 .
- Faire respecter notre Plan Local d'Urbanisme qui fixe la destination et les règles d'utilisation des sols.
- Veiller à ce qu'aucun fond public ne soit engagé.
- Enfin étudier le dossier de façon impartiale et sereine, ce qui ne peut se faire ni sur la place publique, ni sur internet.

On a vu comment un chiffrage effectué par les Domaines (service public de l'Etat) pour la location du terrain a été présenté, en toute mauvaise foi, comme un prix de cession afin de le faire apparaître anormalement bas !

Nous nous sommes donc imposé ces règles, ce qui m'a conduit à la conclusion que la ville ne dispose pas de terrain adapté. La ville reste à l'écoute de l'association. Celle-ci devra réaliser son projet en mobilisant ses propres moyens.

Enfin, je ne saurais oublier d'évoquer la véritable révolution que vit actuellement le PSG qui, s'il appartient désormais au QATAR, reste notre club, partagé avec la ville de PARIS.

Les nouvelles ambitions du Club vont le conduire à rechercher des installations plus vastes et fonctionnelles que celles du Camp des Loges pour son centre d'entraînement.

Nous ne connaissons actuellement ni le cahier des charges de ce nouveau centre, ni le calendrier du club pour le réaliser.

Nous procéderons, comme toujours, avec volonté et méthode pour, le moment venu, faire une offre alternative qui, compte tenu du manque de foncier disponible, ne pourra se situer qu'au nord de la forêt, dans la plaine agricole, sur des terrains de la ville de PARIS situés dans notre périmètre communal.

Cette offre, qui sera je l'espère commune avec PARIS – j'ai pour cela le soutien de Bertrand DELANOË-, sera porteuse des valeurs historiques qui ont fondé le PSG et je sais, pour m'en être entretenu à plusieurs reprises avec les nouveaux dirigeants du Club, qu'ils sont sensibles à ces valeurs.

Je ne voudrais pas terminer mon propos sans évoquer les quartiers sud de notre ville qui sont pour nous une priorité : 2012 devrait voir enfin le début des travaux de trois opérations De grande envergure : le réaménagement de la dalle du BEL AIR, la réalisation du gymnase des LAVANDIERES et la construction des 67 logements dits du RU DE BUZOT après les 160 logements du PARC DE LA MAISON VERTE.

Avec ces trois opérations, c'est une formidable dynamique qui s'enclenche au sud de la déviation et qui viendra corriger les erreurs qui y ont été commises dans les années 1960 et 1970.

Cette dynamique sera confortée par l'aménagement de la *Lisière Pereire*, les 4,5 hectares situés derrière la gare de GRANDE CEINTURE, qui témoigneront de notre ambition de réaliser un nouveau quartier de ville, le dernier de St Germain, dédié aux valeurs du développement durable.

C'est l'architecte urbaniste Jacques FERRIER, qui a réalisé *la Maison de la France* à la récente exposition universelle de SHANGHAI qui réalisera cette zone où habitations et entreprises cohabiteront harmonieusement.

*« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible ! »*

Je fais mien ce propos d'Antoine de SAINT EXUPERY et je souhaite le dédier à nos personnels municipaux.

Je respecte profondément leur travail. Rien ne serait possible sans eux, sans leur dévouement au service public. Je tiens à les mettre ce soir à l'honneur devant vous et à leur témoigner, au nom des élus, mais aussi en votre nom à tous, notre reconnaissance.

Ma reconnaissance va également aux élus. La majorité municipale est fière de la responsabilité que vous lui avez confiée de servir notre ville. Elle le fait avec ardeur et compétence dans le respect des engagements pris devant vous. Je sais que je peux compter sur elle comme elle peut compter sur moi.

A l'opposition je peux témoigner que le débat démocratique se déroule sereinement dans notre ville.

Tous ensemble, élus et personnels, nous serons, Mesdames, Messieurs et Chers Amis à vos côtés en 2012 pour vous permettre de continuer à vivre heureux à St Germain !

Très bonne et très heureuse année à chacune et chacun d'entre vous !

Très bonne année à SAINT GERMAIN, très bonne année à la REPUBLIQUE et très bonne année à la FRANCE !